

- Mme Tenneson : Il nous reste à commencer à parler du choix de l'aide technique et de sa prescription. C'est à ce moment que la compensation va se matérialiser pour la personne et son entourage.

Les professionnels vont alors donner forme à la solution pour répondre au plus près du besoin évalué et s'assurer de la satisfaction du besoin, et ce de façon durable.